La filière cimentière, acteur clé de la gestion territoriale des déchets, plaide pour une meilleure reconnaissance de la double valorisation

Octobre 2025

À l'occasion de Pollutec, le rendez-vous des solutions environnementales pour les industries et les territoires, France Ciment rappelle son rôle moteur en faveur de l'économie circulaire. Avec plus d'1,5 million de tonnes de déchets valorisés chaque année, l'industrie cimentière française se positionne comme partenaire des collectivités et industriels dans la gestion des déchets non recyclables. La filière demande une meilleure reconnaissance de la double valorisation énergétique et matière des déchets en cimenterie.

Conférence « La cimenterie : une solution pour transformer les déchets en énergie ET matériaux de construction »

Salon Pollutec – Mercredi 8 octobre 9H30 - 10H15 - Hall 2, Forum déchets

Pour échanger avec France Ciment à l'issue de la conférence, contactez-nous au : 07 84 90 83 16

55 % des besoins en énergie des cimenteries françaises sont aujourd'hui couverts grâce à la valorisation des déchets non recyclables

La spécificité du procédé industriel des cimenteries permet une double valorisation des déchets non recyclables. Ils sont ainsi valorisés comme source d'énergie. Et lors de cette étape de cuisson, les cendres issues de la combustion des déchets fusionnent avec la matière première minérale.

En 2024, les combustibles de substitution ont représenté 55 % des besoins en énergie thermique, permettant de diminuer d'autant le recours aux ressources fossiles. Le secteur ambitionne d'atteindre un taux de substitution de 80 % en 2030.

Au global, la valorisation des déchets en ressources matière et énergie par la filière française du ciment permet d'éviter chaque année l'émission d'1,8 million de tonnes de CO_2 d'origine fossile et d'abaisser de 0,6 million de tonnes les prélèvements en ressources minérales primaires.

La filière favorise la création de boucles d'économie circulaire dans les territoires, en partenariat avec les collectivités et les industriels. Des démarches vertueuses qui contribuent au renforcement d'une industrie plus durable et souveraine.

Une prise de parole conjointe pour sensibiliser sur la transformation des déchets comme levier de décarbonation et d'économie circulaire

À l'occasion de Pollutec, France Ciment prendra la parole aux côté d'Ecomaison, de d'EUCIA, l'association européenne des composites et de Bioval, producteur de CSR, pour évoquer les freins réglementaires à lever sur la double valorisation énergie et matière, la traçabilité des flux de déchets et les nouveaux gisements de déchets à valoriser.

À ce jour, la part de valorisation matière issue des cendres de combustion en cimenterie n'est que très partiellement reconnue par les autorités et les textes de loi. Le secteur cimentier appelle à la reconnaissance de la double valorisation énergie et matière pour tous les combustibles alternatifs utilisés en cimenterie.

Bruno Pillon, Président de France Ciment :

« Cette logique de double valorisation s'inscrit dans une démarche plus globale de la filière pour identifier tous les gisements possibles pour se décarboner et contribuer à la transition écologique du pays. Grâce à cette approche, spécifique à nos procédés de fabrication, nous valorisons à 100 % des déchets qui seraient sinon enfouis ou brûlés, et ce sans générer de produits de combustion (cendres, mâchefers…). C'est une approche qui bénéficie à nos sites mais aussi aux collectivités et aux industriels partenaires. Nous appelons aujourd'hui à ce que les verrous normatifs qui freinent le déploiement de la double valorisation soient enfin reconsidérés. »

Les chiffres clés

- **1,5 million de tonnes** de déchets sont valorisés par la filière française du ciment chaque année dans ses processus de fabrication ;
- **1,8 million de tonnes** d'émissions de CO_2 d'origine fossile sont économisées chaque année par la réduction de l'utilisation des énergies fossiles ;
- **0,6 million de tonnes** de ressources naturelles sont économisées grâce à la valorisation matière des déchets ;
- **55 % et bientôt 80 %** des besoins en combustible des cimenteries couverts par la valorisation énergétique des déchets ;
- **Zéro** déchet : les procédés de fabrication cimentiers ne génèrent aucun résidu et valorisent l'intégralité des déchets.

Informations pratiques

Conférence Pollutec 2025 - La cimenterie : une solution pour transformer les déchets en énergie ET matériaux de construction

France Ciment vous convie à une conférence sur la double valorisation énergie et matière, avec :

- Un décryptage des pratiques actuelles (chiffres, flux de déchets, performances environnementales),
- Un débat sur la nécessaire évolution réglementaire pour reconnaître pleinement cette double valorisation.

Les intervenants :

- **Laure Helard – Déléguée générale France Ciment**
- **Dominique Mignon – Présidente Ecomaison**
- **Raphaël Pleynet – Directeur général EUCIA, European Composites Industry Association**
- **Sylvain Dagand – Directeur Bioval**

Salon **Pollutec, Eurexpo Lyon – le mercredi 8 octobre 2025, de 09h30 à 10h15,** Hall 2 - forum Déchets.

Inscription conseillée – nombre de places limité

Fiche décryptage France Ciment sur la double valorisation à **télécharger ici**.

Fichier

Communiqué de presse au format PDF

Télécharger

Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 26/11/2026 © infociments.fr